

◆ AFFAIRE ZIGIRANYIRAZO : LE CONSEIL D'ÉTAT CONFIRME LA POSITION DU MAIRE D'ORLÉANS

La plus haute juridiction administrative vient de trancher : le Conseil d'État a confirmé la décision du maire d'Orléans interdisant l'inhumation de Protais Zigiranyirazo, figure centrale du génocide rwandais de 1994.

"Après le Tribunal administratif d'Orléans le 28 août, c'est une deuxième victoire judiciaire qui valide pleinement la position de la Ville.

Je me félicite de cette décision.

Pourtant, trois semaines après son arrivée à Orléans, la dépouille est toujours là. Dès la décision du tribunal administratif confirmant mon arrêté d'interdiction d'inhumation, j'ai saisi les services de l'Etat et notamment le Ministère des Affaires étrangères. J'ai multiplié les démarches, les appels, les courriers, les mails, afin que le corps soit rapatrié dans le pays dans lequel il est décédé et le seul à l'avoir accepté de son vivant, le Niger. Résultat : rien.

Il revient désormais à l'État de prendre ses responsabilités.

Un cercueil est entré sur notre sol sans respecter les règles les plus élémentaires, sans que personne n'en soit informé, et sans que personne n'agisse ensuite. Une dépouille en provenance d'un pays abritant le corps d'un haut responsable accusé d'être l'un des cerveaux d'un génocide ayant fait près d'un million de victimes peut faire le trajet Niamey-Orléans sans aucun contrôle. Lorsqu'il s'agit de prendre une décision claire et ferme - renvoyer le corps - l'État est aux abonnés absents.

Enfin, les textes sont sans ambiguïté : lorsqu'un corps arrive de l'étranger, il doit être inhumé dans les quatorze jours francs, délai prolongeable jusqu'à vingt-et-un jours maximum (article R.2213-79 du CGCT). Cela fait maintenant plus d'une semaine qu'une dépouille est maintenue sur le sol français dans des conditions tout à fait illégales.

En tant que Maire d'Orléans, j'ai pris mes responsabilités. La justice a confirmé ma décision. Mais l'État est passif et silencieux face à cette situation ubuesque, portant un grave préjudice à la crédibilité de la France.

Si l'État persiste dans son inaction, je n'hésiterai pas à utiliser toutes les voies possibles pour le contraindre à assumer enfin ses responsabilités."

Serge GROUARD
Maire d'Orléans